

LIBERTÉ D'EXPRESSION POUR LA CAMPAGNE BDS FRANCE À MONTPELLIER

La Campagne BDS France Montpellier dénonce le harcèlement policier aux ordres de la Mairie dont les militant.e.s BDS sont l'objet et l'un d'entre eux en particulier. En 2018, 13 PV ont été dressés au nom de José-Luis Moragues, membre de BDS France Montpellier pour « occupation illégale de l'espace public ». Il a été auditionné 8 fois par la police judiciaire pour le même motif et reçu 4 contraventions : une pour avoir parlé avec une petite sono dans les Halles de La Paillade et 3 autres pour « Emission de bruit ... » place de la Comédie et Bd Louis Blanc...

La première contravention pour « Émission de bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme » du code de la santé publique (!) a été dressée le 19 mai 2018 à 16h01 place de la Comédie. Or le 19 mai 2018, BDS France-Montpellier avait déclaré une manifestation en préfecture et à 16h01 José-Luis Moragues se trouvait en tête de la manifestation place Jean Jaurès (à environ 400m de la Comédie).

Parce qu'il conteste cette contravention et dénonce une nouvelle atteinte à la liberté d'expression et de manifester de BDS Montpellier qui se cache derrière une prétendue infraction au code de la santé publique,

José-Luis sera jugé au tribunal de police le 16 octobre 2019 à 8h30.

Parce que nous condamnons les atteintes à la liberté d'expression nous dénonçons aujourd'hui la répression judiciaire contre la Campagne BDS France Montpellier à qui la Mairie veut interdire la place de la comédie

« OCCUPONS LA COMÉDIE »

Réapproprions-nous l'espace public

SAMEDI 12 OCTOBRE À PARTIR DE 13H

(Devant le théâtre)

Premiers signataires :

ADN34 (Arrêt du Nucléaire), **ANV-COP21** Montpellier, **APLR** (Association des Palestiniens Languedoc-Roussillon), **Assemblée de Montpellier** contre les violences d'État et pour les Libertés, **ATTAC** Montpellier, **Campagne BDS France** Montpellier, **CCIPPP34** (Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien), **CIMADE** L.R, B 34, **Ensemble 34**, **FERC-CGT** (Fédération de l'Éducation, la Recherche et la Culture), **I-Boycott** Montpellier, **Libre Pensée** (Fédération unie de l'Hérault), **FUIQP 34** (Front Uni des Immigrations et des Quartiers populaires), **Gilets Jaunes RP.PA** (Rond Point Près d'Arènes), **MAN** Montpellier (Mouvement pour une Alternative Non-Violente), **Nouveau Monde**, **NPA 34** (Nouveau Parti Anticapitaliste), **PG 34** (Parti de gauche), **SUD-Education 34**, **UCL** Montpellier (Union Communiste libertaire), **UJFP** (Union Juive française pour la Paix), **XR** Montpellier (Extinction Rébellion),

PROCÈS

RASSEMBLEMENT DEVANT LE TRIBUNAL

MERCREDI 16 OCTOBRE 2019 dès 8h

(TGI, place Pierre flotte, Trams : 4 (Peyrou), 3 (Plan Cabannes)